Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 34 (1908)
Heft: 23

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les plis des trois projets primés sont ouverts en présence du bureau du Conseil communal et donnent les résultats suivants :

1er prix (Fr. 800), projet No 24, *Vérité*, à MM. Henri Garcin et Charles Bizot, architectes, à Genève ; 2e prix (Fr. 700), projet No 98, *Colin-maillard*, à M. Joseph Kaufmann, architecte, à Zurich ; 3e prix (Fr. 500), projet No 16, *Pour chez nous*, à M. Edouard Chevallaz, architecte, à Genève.

Monthey, le 10 septembre 1908.

F. Isoz. H. Baudin J. Dufour.

SOCIÉTÉS

Société vaudoise des ingénieurs et des architectes.

Première séance ordinaire le mercredi 18 novembre 1908, à 7 h. du soir, au café du Musée (1er étage).

La séance est ouverte à 8 3/4 h. sous la présidence de M. G. Epitaux, architecte, président.

Le procès-verbal de l'assemblée générale ayant été lu à la fin de la dite assemblée, M. le président se dispense d'en faire donner lecture.

M. Schönholzer, ingénieur, est proclamé membre de la Société.

La proclamation d'un candidat est, sur demande, ajournée à la prochaine séance.

M. Albert Weiss, architecte, est présenté par MM. Dufour, architecte, et Ch. Jambé, ingénieur.

Rapport du Comité : M. le président invite l'assemblée à se lever pour honorer la mémoire de MM. Emile de Vallière, ingénieur, Henri Joly, professeur, Maurice Wirz, architecte, et Louis Roux, ingénieur, que nous avons eu le regret de perdre depuis notre dernière assemblée générale ; il continue par un rapport succinct sur l'activité de notre Société durant ce dernier semestre. Il rappelle notamment les différentes questions dont s'est occupée la récente assemblée des délégués de la Société suisse des ingénieurs et architectes, à Berne, soit l'adoption d'un règlement sur les principes à observer dans l'organisation des concours d'architecture ; le rapport sur « la maison bourgeoise en Suisse » dont le premier fascicule paraîtra déjà l'année prochaine ; l'étude des questions professionnelles, tendant à relever le niveau intellectuel de l'ingénieur et de l'architecte, enfin l'augmentation de 8 à 10 fr. de la cotisation annuelle des membres de la Société suisse.

M. Epitaux explique que, par suite de circonstances spéciales, aucune course n'a pu être organisée cette année-ci.

On passe ensuite à différentes nominations :

M. Meyer, architecte, est nommé membre de la Commission pour l'étude des questions professionnelles.

M. Laverrière, architecte, est nommé membre de la Commission d'art public pour remplacer M. Wirz, décédé.

Il est donné connaissance d'une lettre de M. Deluz, ingénieur, demandant si notre Société accepterait de partager le local de la Société des Officiers au Cercle de Beau-Séjour. Une discussion est ouverte sur cette proposition, au cours de laquelle MM. Chavannes, ingéneur, Dommer, ingénieur, Meyer, architecte, et Butticaz, ingénieur, prennent la parole. Il est décidé de s'enquérir du prix de la location de la salle et de sa superficie. Le Comité fera le nécessaire et rapportera à la prochaine séance.

Rapport de M. Meyer : Lecture est ensuite donnée par M. Meyer, architecte, président de la Commission des concours d'architecture, du projet définitf adopté à la dernière séance des délégués de la Société suisse des ingénieurs et architectes.

Il regrette que le principe de la surprime au premier prix non chargé de l'exécution et que préconisaient toutes les sections romandes, n'ait pas eu de succès auprès du Comité central et des délégués des sections allemandes. En terminant cet intéressant rapport, M. Meyer émet l'idée qu'il serait peut-être préférable de s'en tenir à notre règlement pour le canton de Vaud.

M. le président remercie chaleureusement M. Meyer.

Vu l'heure avancée, M. Mermier, ingénieur, propose de renvoyer à la prochaine séance la causerie de M. Develey, ingénieur, sur le Congrès international de la route à Paris, ceci afin de ne pas raccourcir toute discussion qui pourrait surgir d'un sujet aussi intéressant. Adopté.

Ajoutons que la séance fut précédée d'un souper, très bien servi par M. Sumser, restaurateur, et auquel ont pris part une vingtaine de membres.

La séance est levée à 10 1/2 h.

BIBLIOGRAPHIE

Recherches dans le domaine du béton armé. 9me fascicule. Calcul des Plaques à armature croisée. Dr Ing. Joh. Bosch. Wilhelm Ernst & Fils, éditeurs, Berlin. 50 pages et 32 figures. Broché 3.60 Mark.

Un nouveau fascicule de cette intérassante collection est offert au public par la maison berlinoise qui s'est fait une spécialité des publications sur le béton armé. L'étude actuelle concerne les plaques armées dans les deux sens, et reposant sur deux systèmes de sommiers. Cette armature est plus rationnelle que celle qui va dans un seul sens, laissant les sommiers principaux sans liaison suffisante avec la dalle adjacente, mais elle demande une répartition des poutres qui se rencontre occasionnellement plutôt dans la construction civile.

Pour arriver à donner une expression mathématique à sa pensée. M. Bosch divise sa dalle en deux systèmes de lames, dépendantes entre elles par la seule nécessité de déformations concordantes. Il néglige ainsi les efforts de cisaillement dans les deux directions principales. Cette simplification est très admissible. Mais, passant à la limite, s'il donne à ses lames des largeurs de plus en plus faibles, M. Bosch arrive à des intégrations irrésolubles.

Le calcul de la dalle conduit à celui des sommiers d'appuis qui l'encadrent, et les actions ainsi déterminées rendent palpable la tendance au relèvement des angles de la dalle. Des exemples numériques terminent cette étude et illustrent à la fois la méthode proposée et l'application des normes prussiennes du béton armé qui, quoique rigoristes, donnent, dans une application intelligente, d'excellents résultats.

Nous ne pouvons que recommander cette étude, très spéciale, à ceux qui ne craignent pas une lecture un peu ardue. Les résultats constatés en cours de route les en dédommageront. A. P.